

LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



COMMISSION REGIONALE DES TOURNOIS

Réunion du 22 Novembre 2019 avec les clubs du Secteur Est Procès Verbal N°04

La réunion des dirigeants organisateurs de Tournois Internationaux et Nationaux s'est déroulée le vendredi 22 novembre 2019 au siège social de la Ligue à Montpellier devant une trentaine de personnes.

20 clubs étaient invités :

- ➤ 11 clubs étaient présents : Mauguio Carnon Cers Portiragnes Castelnau le Crès U.S. Salinières d'Aigues Mortes Nîmes OL F.C. Latour Bas Elne Canet en Roussillon F.C. Solérien F.C. Stéphanois F.C. Thurinois
- ➤ 5 clubs se sont excusés : A.S. Béziers F.C. Bagnols sur Pont S.C. Langogne F.C. St Cyprien F.C. Banyuls sur mer
- 3 clubs n'ont pas répondu : S.A. Marsillarguois R. Dockers de Sète –
 S.C. Manduellois
- ➤ 1 club qui devait venir et qui était absent, non excusé : Ent S. Pérols

Intervention du Président de la Commission Régionale des Tournois de Jeunes : Jean-Michel TOUZELET

Bonsoir à toutes et à tous,

Tous les membres de notre commission sont très heureux de venir vous rencontrer au siège social de notre ligue d'Occitanie ici à Montpellier. J'excuse Yvan DAVID, Directeur Technique Régional et Damien LEDENTU, Directeur Général de la L.F.O et je remercie pour leur présence, Messieurs :

- ANDREU Francis : Trésorier Général de la LFO
- PRINTANT Jean-Claude, Président du District de l'Hérault
- VOLLE Amandine qui est votre interlocutrice, ici pour le secteur Est

Ainsi que vous, Mesdames et Messieurs les organisateurs de tournois Internationaux et Nationaux de Jeunes, pour certains venus d'assez loin.

Notre commission a été créée par Georges FAVRE, président de la ligue Midi-Pyrénées en 1988 et qui est toujours la seule à exister en France.

Personnellement, je suis dans cette commission depuis sa création et devenu le président en 1997.

Lors de la fusion de nos 2 ligues, certaines personnes pensaient que la commission allait disparaître étant donné que dans le secteur Est une telle structure n'existait pas. Mais le président Maurice MARTIN que j'avais rencontré à plusieurs reprises, m'avait assuré qu'il maintiendrait notre commission en me disant « je ne suis pas là pour détruire ce qui fonctionne bien », il nous a maintenu sa confiance, ce qui nous permet d'être avec vous ce soir.

Beaucoup de travail a été réalisé pour harmoniser les différents documents entre nos deux secteurs grâce à Amandine VOLLE, secrétaire administrative de la ligue, ici à Montpellier, Delphine GADEA qui l'a remplacée pendant son congé de maternité, Pierre FRILLAY, président délégué avec l'aide et les conseils de la secrétaire bénévole de la commission, Marie-France MILHORAT, un travail remarquable a été fait, je les remercie.

Je vais vous présenter les membres de la commission qui sont à mes côtés pour certains depuis de nombreuses années, sans eux, rien ne pourrait se faire, je les remercie et excuse Laurent AUGER retenu pour ses obligations professionnelles ;

- Notre secrétaire, Marie-France MILHORAT
- Le président délégué que vous connaissez, Pierre FRILLAY président délégué du district des Pyrénées Orientales
- Gilles AMILHAT
- Guy BLAISON, également président de la commission Sécurité de la LFO
- Gilles COULIS
- Jean-Louis DENISOT vice-président du district de l'Hérault
- Bernard ESPADA
- Antonio KUTUAWANAMO
- Daniel OLIVET représentant le district Gard Lozère

Les tournois doivent avant tout être une fête pour les jeunes, pour tous les bénévoles, pour les clubs venus certains de très loin ainsi que les arbitres officiels ou jeunes du club qui font respecter les lois du jeu.

Respect des règlements, Fair-Play et convivialité doivent être les mots clés pour la réussite de vos manifestations.

Mesdames et Messieurs les organisateurs, vous faites connaître notre football régional et vous êtes les ambassadeurs de notre ligue d'Occitanie.

Bravo à tous, merci et grande réussite pour vos prochains tournois!

Intervention du Trésorier Général de la L.F.O. : Francis ANDREU

La parole est donnée à Francis ANDREU, Trésorier Général de la L.F.O. :

Merci d'avoir répondu à l'invitation de la Commission Régionale des Tournois, c'est une commission qui, dans le côté Ouest de la Ligue, fait un excellent travail apprécié par les clubs de Midi-Pyrénées depuis de longues saisons.

Le Président Jean-Claude COUAILLES, que j'excuse ce soir, dans sa volonté d'harmonisation des activités au sein de l'Occitanie, est particulièrement satisfait que sous l'impulsion de son Président Jean-Michel TOUZELET, cette commission vienne apporter aux clubs de l'Est, les conseils et l'expérience qui aideront à la pérennisation de leurs tournois.

Intervention de membres de la commission

Marie-France MILHORAT commente les documents donnés à chaque club avec les 2 clés USB, clé projetée en diaporama sur l'écran. Elle souligne que les représentants de la C.R.T.J. présents sur les tournois sont là pour les aider en partageant leur expérience et non pour les contrôler.

Guy BLAISON rappelle les exigences de sécurité et les responsabilités des organisateurs lors des tournois.

Questions des clubs

Jean-Michel TOUZELET, Marie-France MILHORAT, Guy BLAISON répondent aux diverses questions posées par les clubs de :

- Latour Bas Elne
- Le Soler
- Castelnau le Crès / St Jean de Vedas
- St Estève
- Grand Orb

✓ Q : Faut-il une antenne médicale sur le stade

R: à partir de 1500 personnes, il y a obligation d'avoir un dispositif de secours (DPS) ou un médecin.

Inférieur à 1500 personnes, il est recommandé d'avoir un secouriste, un emplacement réservé pour les blessés (vestiaire, tente....) et une trousse de secours à disposition dans un endroit connu de tous les dirigeants afin de ne pas la chercher partout.

✓ Q : Doit-on avoir obligatoirement des arbitres officiels

R : non, pas d'obligation mais recommandé dans les catégories à partir des U17 et surtout s'il y a des équipes étrangères.

✓ Q : Y a-t-il des procédures spécifiques aux tournois féminins ?

R : non, il peut y avoir des équipes féminines dans le tournoi en respectant la règlementation.

✓ Q : Quelles sont les obligations en termes de sécurité

R: rappel des responsabilités des clubs organisateurs et tout particulièrement l'application de l'annexe 2 du règlement disciplinaire de la F.F.F.: « Les clubs qui reçoivent sont chargés de la police du terrain et sont responsables des désordres qui pourraient résulter avant, pendant ou après le match du fait de l'attitude du public, des joueurs et des dirigeants ou de l'insuffisance de l'organisation »

« Néanmoins, <u>les clubs visiteurs</u> ou jouant sur terrain neutre <u>sont responsables</u> lorsque des désordres sont le fait de leurs joueurs, dirigeants ou supporters »

✓ Q : Quand est-t-il des tournois vétérans et seniors ?

R: La commission comme son nom l'indique ne gère que les tournois de Jeunes. Pour les tournois vétérans ou seniors, faire la demande d'autorisation auprès de votre district.

✓ Q : Diffusion de la liste des tournois dans les autres ligues

R : Chaque club organisateur peut envoyer les informations sur son tournoi dans les autres ligues en leur demandant de le faire apparaître sur leur site.

√ Q : Complexité de la fiche de mise à jour

R : D'après les différents commentaires, la fiche de mise à jour sera modifiée et allégée.

✓ Q : Est-ce qu'une dotation est donnée aux clubs organisateurs

R: La région a arrêté son partenariat qui existait depuis 1991 et qui permettait d'offrir coupes, fanions, tee-shirts......
Chaque club doit maintenant faire individuellement une demande auprès de la présidente de la région Mme DELGA

✓ Q : Les documents peuvent-ils être informatisés

R : Tous les documents sont déjà informatisés (word, excel....) et ils seront surtout envoyés par mail.

✓ Q : Quelle est la responsabilité du club dans le cas des équipes qui se trouvent hébergées en camping ?

R : C'est le président du club d'appartenance des joueurs hébergés en camping qui est responsable et non le président du club organisateur.

✓ Q : Demande de précision sur déclaration à la ligue ou au district ?

R: Les tournois qui doivent être déclarés à la ligue sont des tournois avec une ou plusieurs équipes étrangères (tournois internationaux) ou avec une ou des équipes hors ligue d'Occitanie (tournois nationaux). Si les tournois ont uniquement des équipes de la ligue d'Occitanie, la demande doit être faite auprès du district.

✓ Q : Peut-on demander à la F.F.F. d'étendre la commission des tournois aux autres ligues ?

R : Plusieurs interventions ont été faites dans ce sens mais aucune réponse n'a été donnée. Il existait un guide de tous les tournois de France édité par la F.F.F., celui-ci a disparu depuis bien longtemps et plus rien n'a été mis en place depuis.

Intervention de Pierre FRILLAY, Président délégué de la commission et du District des Pyrénées Orientales

La parole est donnée à Pierre FRILLAY, Président délégué de la commission et du District des Pyrénées Orientales qui remercie Francis ANDREU représentant le Président de la Ligue J-C COUAILLES, Jean-Claude PRINTANT, Président du District de l'Hérault et tous les membres de clubs du secteur Est présents à cette réunion afin d'harmoniser toutes les procédures administratives pour l'organisation des tournois Nationaux ou Internationaux de Jeunes. Je suis heureux de voir enfin la mise en place sur tout le territoire de la Ligue des mêmes règles pour tous.

Je suis satisfait de l'animation de cette réunion par un jeu de questions/réponses très utile pour la réussite de tournois sur les thèmes de la sécurité et la responsabilité des organisateurs.

Je remercie tous les bénévoles pour leur dévouement et leur souhaite une réussite totale dans l'organisation de ces manifestations.

Intervention de Jean-Claude PRINTANT, Président du District de l'Hérault

Je remercie les clubs présents et les membres de la commission et me félicite de l'harmonisation entre nos deux anciennes ligues pour les tournois.

Je prends acte qu'il n'y aura plus à gérer les tournois nationaux dans les districts.

Je reste prudent en ce qui concerne le classement des tournois.

Il répond à un club concernant son tournoi Vétérans.

Jean-Michel TOUZELET clôture cette réunion en invitant tout le monde à continuer d'échanger devant le buffet préparé par Amandine VOLLE avec l'aide de Madame et Monsieur OLIVET.

Le Président de la Commission : Jean-Michel TOUZELET

Le Président Délégué : Pierre FRILLAY

La Secrétaire : Marie-France MILHORAT